rience parlementaire, n'ayant siégé qu'une session dans la Chambre des Communes. Le discours le plus éloquent qu'il prononça fut celui en réponse à la motion de non-confiance de messieurs Lynch et Flynn, le 29 octobre 1879. Je me souviens comme d'hier du silence solennel et impressionnant qui se fit quand, se tournant vers les députés ministériels qui allaient voter ayee l'opposition, il s'écria :

"Le député de Broome (M. Lynch) veut mettre fin à nos divisions en soutenant une coalition. C'est un beau sentiment, mais j'avoue qu'une coalition est impossible, car il nous faudrait sacrifier un principe, il faudrait préalablement vider le différend survenu entre l'Assemblée et le Conseil législatif. Toute coalition opérée avant le règlement de ce différend serait le sacrifice d'un principe, et cet acte ne serait pas patriotique. Le conflit actuel ressemble à celui de 1821 pour l'obtention du gouvernement responsable. Si dans ce temps-là, nous n'eussions pas eu de traîtres, comme nous en avons aujourd'hui, nous n'aurions jamais eu l'union du Haut et du Bas-Canada. Les traîtres d'aujourd'hui nous conduisent à l'union législative. Le principe en jeu en 1821 était le même que celui qui est en cause en ce moment. A cette époque cependant on ne demandait pas une coalition: on changeait la constitution. Aujourd'hui on veut noyer la volonté popu'aire, et on appelle cela une coalition,

Dans ce temps-là on n'appelait pas cela de l'union, mais de

la trahison.

M. Chauveau, que M. Mercier traitait avec tant de rigueur en 1879, et que la presse libérale n'a pas cessé depuis d'attaquer chaque fois que l'occasion s'en est présenté, a été choisi par le gouvernement de Boucherville pour instruire les accusations portées par le procureur-général contre l'ancien Premierministre.

Et il n'a pas songé à se récuser !

## De 1879 à 1883.

Le Cabinet Chapleau se constitua en assez peu de temps. Il n'entre pas dans le cadre de cet ouvrage de raconter les circonstances qui précédèrent la formation de ce gouvernement. J'essaierai de le faire plus tard, mais je crois qu'il n'est pas hors